

Publié le 29 juillet 2009

Ile Seguin : Jean Nouvel choisi pour coordonner le projet d'aménagement

La Zac Seguin-Rives de Seine, des terrains de Renault au quartier du Pont de Sèvres, est en renouvellement depuis que la firme automobile a fermé ses usines de Billancourt. Pour mener un tel projet à bien, la Saem Val de Seine Aménagement a dû inventer un nouveau modèle. Tout récemment, la coordination de cette immense opération, l'île Seguin, vient d'être confiée à l'architecte Jean Nouvel par la Saem.



Pour une île emblématique, l'île Seguin où s'élevait la partie la plus célèbre de l'usine Renault-Billancourt, il fallait un architecte de renom : parmi les six participants à la consultation, c'est Jean Nouvel qui a été choisi. Pour cette île, un secteur du grand projet qu'est la Zac Seguin-Rives de Seine, le maire Pierre-Christophe Baguet souhaite un programme d'exception axé sur la culture. Là où François Pinault avait annoncé, avant d'y renoncer, l'installation de sa fondation d'art contemporain, l'opération est relancée par une nouvelle réflexion, culturelle dans un sens plus large

et plus complet. L'art contemporain y trouvera des lieux d'expositions, de fabrication, de commerce, de formation. La musique, sous l'égide du Conseil général des Hauts-de-Seine, verra la construction de deux salles de concerts et l'installation du Conservatoire d'intérêt régional. « Ces deux pôles seront reliés par une série d'activités artistiques et culturelles innovantes. Nous étudions la création d'un centre de création numérique avec l'équipe du Cube d'Issy les Moulineaux, » confie André Moine qui dirige la Saem depuis avril 2008. La mission de Jean Nouvel est de coordonner le plan général, d'organiser la cohérence urbanistique, architecturale et paysagère et de veiller à l'environnement. Parmi les raisons de son choix : « ses orientations urbaines (...) ont été jugées les plus pertinentes, en parfaite adéquation avec le site et le contexte historique de l'Île Seguin, apportant au projet une approche développement durable importante ».

La [Saem Val de Seine Aménagement](#), créée en 2003 pour conduire les aménagements d'un territoire équivalent à 10 % de celui de la ville de Boulogne-Billancourt, en a distingué trois secteurs. Le premier, le quartier du Pont de Sèvres, dense et enclavé, prolonge Boulogne-Billancourt avec 2 000 logements (60 % de logements sociaux), des bureaux et des commerces. La Saem y crée ouvertures et liaisons vers les quartiers voisins, elle réaménage les espaces collectifs libres et les rend publics.

Baptisé Trapèze par Renault, le secteur le plus étendu est destiné à devenir un quartier de ville classique. La moitié des 850 000 m² sera occupée par des habitations, dont un tiers de logements sociaux. « Nous avons à l'esprit de développer une vraie mixité dans le tissu urbain, nous conjugons logements, bureaux et équipements dans chacun des grands îlots de l'opération, » explique André Moine. « Le montage juridique est très particulier sur le Trapèze, dans la mesure où Renault cède directement les terrains constructibles au groupement de promoteurs DBS (Nexity, Icade, Vinci et Hines). Nous avons dû recréer conventionnellement les liens entre aménageur et constructeurs, avec le propriétaire foncier Renault, afin d'assurer le développement cohérent de ce secteur, inventant ainsi un modèle de fabrication de la ville. »

Par Marie-Anne RAMAZZINA